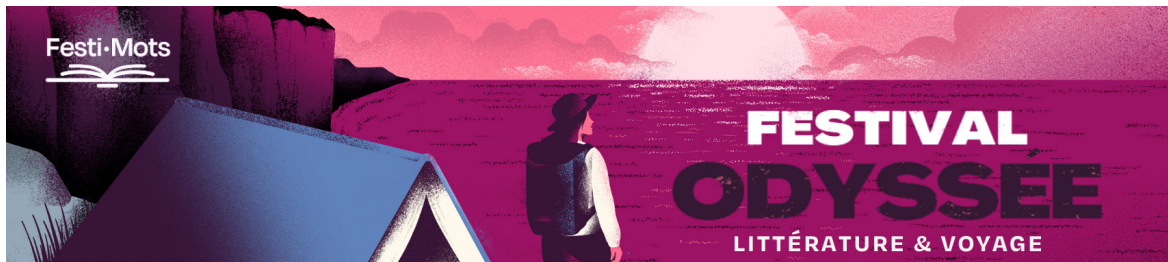




La Ville vous informe

Édition novembre 2023



Bibliothèque municipale

Festi-Mots

Du 3 au 16 novembre, c'est le Festi-Mots sous le thème *Odyssée: littérature et voyage*. Plusieurs activités sont au programme. La programmation complète est disponible sur notre site Internet, ainsi que sur la page Facebook de la bibliothèque municipale.

Activités en novembre

- Samedi 25 novembre à 10 h : atelier d'initiation à l'aquarelle avec Benoit Légaré. Inscription au 418 562-9233.
- Les jeudis 2, 16, 23 et 30 novembre, de 9 h 30 à 11 h : jeudis Élément avec la Maison des familles, animation pour les tout-petits : Inscription auprès d'Amélie Gagné au 418 562-0918.

Piscine municipale

Inscription pour enfants et adultes – session d'hiver

Inscription pour tous

- En ligne : du 6 décembre dès 17 h au 13 décembre à minuit.
- En personne à l'hôtel de ville : du 7 au 13 décembre durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Visitez notre site Internet, section piscine municipale, pour connaître les différents cours offerts.

Formations aquatiques

Les formations nécessaires pour devenir sauveteur ou moniteur seront offertes à notre piscine municipale de novembre 2023 à janvier 2024.

Formations offertes :

- Premiers soins - général
- Sauveteur national – piscine
- Formation moniteur en natation Anim'EAU et Récré'EAU

Les formations sont gratuites! Inscrivez-vous en nous contactant par téléphone au 418 562-2333, poste 2072.

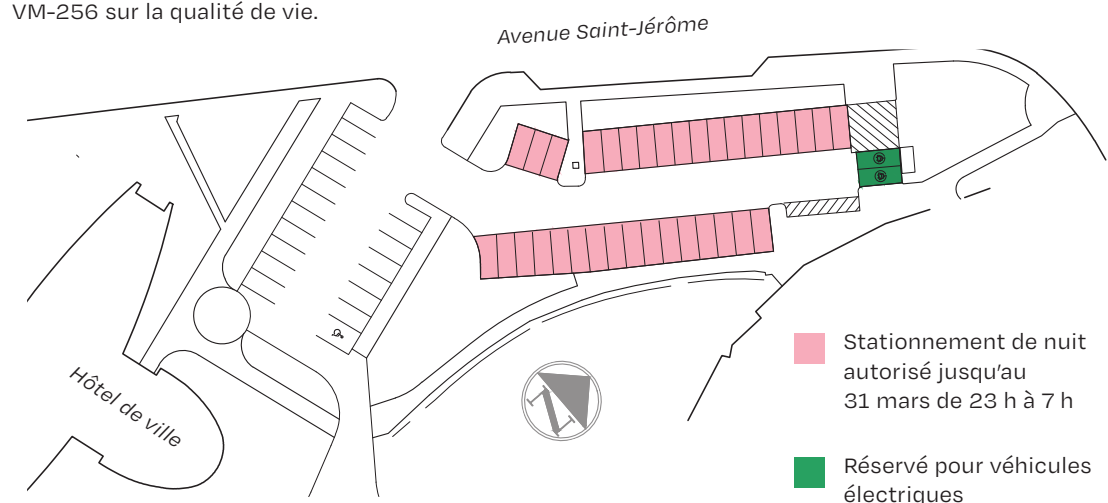
Stationnement de nuit en période hivernale

À l'approche de la période hivernale, nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser un véhicule routier stationné sur une rue ou un chemin public et sur les terrains de stationnement municipal entre 23 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, le tout conformément à l'article 9.5 du Règlement VM-256 sur la qualité de vie.

Stationnement au centre-ville

Nous offrons la possibilité aux propriétaires de véhicules de se stationner gratuitement, durant la nuit, dans le stationnement public, près de l'hôtel de ville (section orange) du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Stationnement de l'hôtel de ville ▼



- Stationnement de nuit autorisé jusqu'au 31 mars de 23 h à 7 h
- Réservé pour véhicules électriques

Collecte des résidus verts

Nous organisons un service de ramassage de résidus verts destiné aux propriétés résidentielles. Ces collectes se feront en cinq parties distinctes pour autant de secteurs :

Secteur/quartier	Collecte des résidus verts
Saint-Rédempteur	Lundi 6 novembre
Centre-ville, Place Chaleur, Grand-Détour et route 195	Lundi 6 novembre
Petit-Matane (incluant partie de Saint-Jérôme-de-Matane)	Mercredi 8 novembre
Bon-Pasteur et Matane-sur-Mer	Lundi 6 novembre
Saint-Luc-de-Matane	Mercredi 8 novembre

La collecte peut durer plus d'une journée par secteur. Comme il est impossible de prévoir l'ordre des rues, assurez-vous de placer vos résidus verts près de la rue à côté de votre bac brun **avant 7 h à la date indiquée pour votre secteur.** Vous pouvez aussi placer les matières au chemin **la veille de la collecte.**

Sont admis dans la collecte des résidus verts :

- les feuilles mortes
- résidus de déchaumage
- autres résidus végétaux

Les branches doivent être en section de 1,5 m [5'] ou moins et attachées en petits paquets. Veuillez noter que les résidus végétaux et les branches sont ramassés séparément.

RAPPEL : seuls les sacs en papier sont autorisés dans la collecte des résidus verts. Les sacs en plastique ne sont plus tolérés.

Si parfois on vous oublie lors de ces collectes, bien vouloir appeler au 418 562-5116 (poste 0) et quelqu'un s'occupera d'envoyer un véhicule.

Écocentre – horaire d'hiver

Du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024

- Lundi au vendredi : 12 h à 17 h
- Samedi : 8 h à 17 h
- Dimanche : fermé

Nous vous rappelons que l'écocentre est ouvert à tous les résidents de La Matanie qui souhaitent y apporter des matières récupérables triées, et ce, gratuitement. La liste des matières récupérables est disponible sur le site Internet de la Ville de Matane dans le portail « Environnement » ou dans l'ABC du tri.

Appel à la courtoisie

Lors de votre visite à l'écocentre, nous vous rappelons que le respect et la courtoisie sont de mise envers le personnel qui est là pour vous recevoir, vous guider et vous aider.

Bac brun en hiver : trucs contre le gel

Préparez votre bac brun avant les premiers grands froids de l'hiver !

- Avant le premier gel, **déposez un grand carton à plat au fond** de votre bac brun. Vous pouvez aussi y déposer des feuilles mortes et du papier journal pour absorber l'humidité.
- **Les grands sacs en papier** (du type sac au sol pour les feuilles mortes) sont efficaces comme doublure dans le bac brun.
- **Enveloppez les matières** dans du papier journal ou dans un sac en papier pour éviter les odeurs et que les matières ne gèlent.
- **Mettez votre bac brun au chemin à chaque collecte**, même s'il n'est pas plein.

ATTENTION : AUCUN sac en plastique n'est accepté dans le bac brun (même compostables, biodégradables ou oxo-biodégradables, y compris les sacs certifiés). **Autorisés :** seuls les sacs en papier journal, les sacs en papier et les sacs au sol peuvent être utilisés dans le bac mini bac et le bac brun.

Pour d'autres trucs et astuces, consultez le www.lebacbrun.com. Bon compostage!



Rappel

Les lingettes hygiéniques ou désinfectantes vont à la poubelle et non dans les toilettes. Ces lingettes causent une augmentation des obstructions et des bris dans les conduites d'égout et dans les systèmes de pompage des eaux usées. Nous vous remercions de votre collaboration habituelle, partagez l'information!

Budget participatif

Avec un total de 1 994 points pour 618 votes, le grand gagnant de l'édition 2023 du budget participatif est le projet de « **RÉNOVATION DU MINI-GOLF** », de monsieur Éric Chouinard! Toutes nos félicitations!

Ce projet sera réalisé au parc des Îles en 2024.

Merci et bravo à tous les promoteurs de projets de cette année ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré et voté à cette nouvelle édition du budget participatif.

Matane